

Programme d'encouragement du secteur pétrolier—Loi

une double malédiction et marque la fin de la prospection. Les gens de la région de l'Atlantique commencent à en prendre conscience.

Notre quatrième et dernière raison de nous opposer au projet de loi est que je ne suis pas convaincu que nous ayons entendu au comité le fond de l'histoire sur les subventions du Programme d'encouragement du secteur pétrolier. Je voudrais éclairer un peu la Chambre sur cette histoire et insister sur le cas d'une société, la East Coast Energy Corporation. J'en ai parlé à plusieurs reprises au comité.

Comme on peut le voir dans le compte rendu de la séance du comité du 6 février 1986, à la page 1:21, j'ai demandé combien d'argent East Coast Energy avait obtenu en subventions du programme. Le secrétaire parlementaire de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. McDermid) a répondu \$1,727,466. Puis, à la fin des délibérations du comité, j'ai tenté de faire assigner à comparaître M. Edward Chaisson et M. Fred Doucet, les patrons de East Coast Energy. Cette proposition a été rejetée par la majorité conservatrice. Je voudrais parler un peu à la Chambre de . . .

● (1410)

M. McDermid: Vous avez dit Fred, vous pensiez à Joe Doucet.

M. Waddell: Je voulais dire Gerald Doucet et Edward Chaisson.

East Coast Energy était la seule société privée de la région de l'Atlantique à faire de la prospection côtière. Toutes les autres compagnies étaient albertaines. Il est très important de savoir pourquoi cette société a fait faillite et pourquoi elle était incapable de poursuivre son programme, même avec les subventions reçues dans le cadre du Programme d'encouragement du secteur pétrolier. Cette faillite est révélatrice sur les subventions accordées dans le cadre de ce programme. Elle nous apprend quelque chose au sujet de la bande de petits copains qui dirigent le cabinet du premier ministre. Ce sont de vrais exploitants, monsieur le Président.

East Coast Energy a reçu une portion des gisements sous-marins de ses amis du gouvernement néo-écossais. La société a payé 8 millions pour 1 p. 100 du gisement Venture, situé au large des côtes de la Nouvelle-Écosse. Les dirigeants de cette société étaient les frères Doucet, Fred est devenu plus tard secrétaire de cabinet de Brian Mulroney qui était alors chef de l'opposition, et Gerald.

M. Hnatyshyn: A l'ordre.

M. Waddell: Je regrette, monsieur le Président. Je ne devrais pas donner le nom d'un député. Je voulais dire du premier ministre actuel (M. Mulroney). M. Doucet fait partie du personnel du cabinet du premier ministre.

Vendredi dernier, j'ai trouvé des documents intéressants à la cour de Toronto. Je voudrais parler du procès que Walter Wolf a intenté à Jean Alfred Doucet. Il se passe à la Cour suprême de l'Ontario, c'est le dossier n° 6354/85. Voici ce que dit la page 4 de la demande introductive d'instance:

Le défendeur, Jean-Alfred Doucet, est l'un des principaux conseillers du premier ministre du Canada. Il réside à Ottawa, dans la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton et jusqu'à l'automne 1983 il était directeur général, vice-président, secrétaire et administrateur de l'ECE.

Au début des années 80, le premier ministre était allé à St. Francis Xavier et il avait recueilli de l'argent. En fait, M. Doucet avait été le principal organisateur de cette campagne

de financement qui avait permis de recueillir environ 11 millions de dollars pour l'Université St. Francis Xavier, mais presque tout le mérite en avait été attribué au premier ministre actuel.

Aussitôt après, M. Doucet a demandé quelques faveurs en retour. Il a convaincu plusieurs des amis du premier ministre, et le premier ministre lui-même, d'investir dans la société East Coast Energy. Le premier ministre y a investi \$15,000.

En décembre 1982, la société a émis des actions parce qu'elle manquait de capitaux pour faire des forages au large de la Nouvelle-Écosse. Malgré les subventions d'encouragements pétroliers, cela coûtait cher. Selon le dossier, par l'entremise de Michael Cogger, un avocat québécois qui était, lui aussi, un copain du premier ministre, M. Doucet a convaincu Walter Wolf, qui se dit ami du premier ministre, d'investir \$500,000 dans East Coast Energy.

Selon d'autres documents, monsieur le Président, ainsi que le dossier d'une cause connexe, la poursuite intentée par McLeod Young Weir Limited contre Michael Cogger et Walter Wolf devant la Cour suprême de l'Ontario, sous le numéro de dossier 1654-84.

M. Hnatyshyn: Vous condamnez les gens avant qu'ils ne soient jugés.

M. Waddell: Je veille bien à ne parler que des documents à caractère public. La firme de placement McLeod Young Weir a transigé les actions et Don Ripley, un autre des vieux copains du premier ministre, s'est chargé de cette transaction pour le compte de McLeod Young Weir.

M. Hnatyshyn: Je suppose que cela figure dans le dossier du tribunal?

M. Waddell: Qui est Walter Wolf et pourquoi joue-t-il un rôle important dans l'histoire des subventions d'encouragement du secteur pétrolier et de East Coast Energy? Selon M. Dalton Camp, c'est lui qui a envoyé les fonds mystérieux qui ont financé la chute de l'ancien chef conservateur, M. Clark. M. Wolf a déclaré publiquement avoir donné \$25,000.

En réalité, d'après mes sources, l'actuel premier ministre a dépensé 6 millions de dollars en 1976, 1983 et 1984 durant les congrès, en vue de devenir le chef de son parti. M. Wolf a investi jusqu'à 2 millions de dollars. Paul Desmarais de la Power Corporation a investi la même somme, et 2 autres millions sont venus d'autres sources.

M. McDermid: Ne serait-ce pas merveilleux si c'était vrai? Ce serait trop beau s'il était aussi facile de recueillir des fonds.

M. Waddell: Pourquoi M. Wolf tente-t-il un procès à Doucet? Selon les documents du tribunal, les actions qu'il dit avoir achetées n'ont jamais été cotées en bourse. Autrement dit, l'émission d'actions n'a servi à rien. Fred Doucet a alors décidé que les encouragements du secteur pétrolier ne suffisaient pas à East Coast Energy, mais qu'elle devait produire du pétrole conventionnel et obtenir des liquidités immédiates. M. Doucet a alors fait acheter à East Coast Energy une société de l'Alberta, Petroleum Royalties Limited. Ce fut une erreur monumentale. Il a essayé de fusionner les deux sociétés et de mettre sur le marché une énorme émission d'actions en vue d'éponger leur dette commune. L'affaire ne s'est jamais faite, bien entendu, parce que personne ne voulait acheter les actions de sociétés aussi endettées.